



L'élaboration d'une stratégie comportant la promotion du développement durable dans le Nord canadien, sans même en faire un élément d'une politique étrangère circumpolaire, est une entreprise qui n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements.

La définition de cette notion est d'ailleurs une des plus grosses difficultés à résoudre.

Par exemple, le remarquable rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, qui fait une large place au développement durable, comporte, entre autres, la recommandation suivante : Appuyer l'utilisation durable de ressources non renouvelables, en particulier par les peuples autochtones. Qu'est-ce que ça veut dire?

Prosperité, sécurité et promotion des valeurs canadiennes

Ce sont les trois piliers sur lesquels la politique étrangère canadienne est censée reposer, comme le gouvernement en a décidé en 1995.

Au Canada, dans le Nord, ou du moins dans une grande partie de celui-ci, la prospérité et la sécurité sont inconnues pour beaucoup de peuples autochtones. Certaines collectivités du Nord, assiégées par les maux sociaux, vivent dans un état presque complet de pauvreté, sans aucune comparaison avec la majorité des Canadiens. Du fait de l'incertitude de la souveraineté canadienne dans une grande partie du haut Arctique, la sécurité au sens traditionnel du terme est douteuse, même en l'absence de toute menace directe.

Entre-temps, si l'on accepte une définition plus large de la sécurité qui, pour beaucoup, inclut aujourd'hui la sécurité environnementale collective et la protection des cultures et des peuples, et pas simplement des États, on peut dire qu'au moins une partie des habitants du nord du Canada demeurent en péril.

Le défi à relever n'est donc pas simplement de promouvoir les valeurs canadiennes telles que celles de la démocratie et des droits de la personne pour en faire le volet circumpolaire de notre politique étrangère, mais de les mettre en pratique dans le Nord canadien.

Questions à envisager

1. Malgré les arguments souvent passionnés des champions d'un volet « nordique » ou « circumpolaire » de la politique étrangère canadienne, un tel effort a-t-il un sens ou une quelconque importance pour l'énorme majorité des Canadiens? Si oui, quels sont-ils et comment convaincre les Canadiens?
2. La création du Conseil de l'Arctique offre-t-elle vraiment des possibilités multilatérales du déploiement d'efforts dans l'ensemble de l'Arctique, ou risque-t-elle au contraire de compromettre les relations bilatérales extrêmement importantes qu'entretient le Canada avec les États-Unis, et, bien que dans une moindre mesure, ses relations bilatérales avec les autres membres du Conseil de l'Arctique?
3. Le Canada devrait-il, au nom des droits de la personne, promouvoir les objectifs politiques des peuples autochtones, en particulier en Russie, et en quoi cela affecterait-il ses rapports d'ensemble avec Moscou?
4. La création d'une université de l'Arctique se justifie-t-elle ou constitue-t-elle un effort tardif pour avoir quelque chose de concret à présenter au premier sommet du Conseil de l'Arctique?
5. Plutôt que la démographie, l'histoire et le commerce, la géographie devrait-elle être l'élément déterminant de la politique étrangère canadienne?